



Informations données lors de la réunion des 6^{ème} le jeudi 2 septembre 2021

Réunion présidée par Mme Desreumaux, principale, accompagnée de Mme Tisserand, principale adjointe, de M Buret, gestionnaire, de Mme Cavier, assistante sociale, de Mme Colin, infirmière, des professeurs principaux de 6^{ème}, de Mme Debacq, CPE.

Le collège comporte 415 élèves répartis sur 4 niveaux et 4 classes par niveau avec un maximum de 29 élèves par classe.

Le collège comporte 30 enseignants, 2 CPE et 8 AED et, avec les autres personnels, l'encadrement pédagogique comporte 57 adultes.

Le collège offre une bilangue anglais (4 heures) et allemand (pour 2 heures), une option Langue et civilisation étrangère (1h en 5^{ème}, 2h en 4^{ème} et en 3^{ème}) ainsi que le latin grec (même horaire que l'autre option), une option facultative en éducation musicale (chorale).

La direction présente les horaires officiels de 6^{ème} qui avaient été envoyés dans chaque école primaire.

L'établissement propose une pédagogie différenciée : classes sans note en 6^{ème}, utilisation des tablettes en classe inversée, ceintures en maths (le professeur de mathématiques donnera les explications en classe), devoirs faits (25% des élèves pourront en bénéficier, il s'agira d'inscrire notamment les élèves qui n'ont pas pu reprendre l'école ou qui ont eu des difficultés), remédiation en mathématiques.

2 salles pupitres (salle complètement équipée en ordinateurs) sont disponibles au collège, toutes les salles sont équipées de vidéoprojecteur et d'un ordinateur.

Protocole sanitaire : Niveau 2 de fonctionnement, explication du protocole. En plus, le préfet a demandé le port du masque obligatoire jusqu'à 50 m aux abords de l'entrée des établissements scolaires et masque obligatoire dans la cour de récréation.

Vaccination : explication de la loi (à partir de 12 ans, pas avant), un papier sera distribué aux parents pour savoir si les parents souhaitent que l'enfant soit vacciné (il n'est pas demandé si l'enfant est vacciné ou non), si la famille a besoin d'aide pour cela. Rappel que la vaccination n'est pas obligatoire. Questionnaire qui sera pris en charge par l'infirmière.

Résultats brevet

89,7% de réussite au niveau académique et 91.4% de réussite au niveau du collège.

Questionnaire informatique et numérique

Il est distribué dès la rentrée aux élèves. C'est impératif à remplir en cas de cours à distance.

Infirmierie

L'infirmière est présente sur le collège le lundi matin, jeudi après-midi et un mercredi sur 2. L'assistante sociale sera présente aussi le jeudi après-midi. Il faut demander l'autorisation pour aller à l'infirmierie (sauf pendant la récréation). Tous les enfants de 6^{ème} seront vus en cours d'année pour un bilan de santé (poids, taille, vision, audition, carnet de santé).

Il est interdit de prendre un traitement au collège sauf si un PAI (protocole d'accueil individualisé) a été mis en place, voir avec l'infirmière pour cela.

Communication

Pronote (pour les devoirs et les cours) pourra être accessible deux manières différentes, soit par l'ENT (environnement numérique de travail), soit par pronote.net, les identifiants seront très vite envoyés aux familles : connexion par educonnect uniquement sur l'ENT.

Une boîte à outils élèves a été mise en place pour les élèves.

La communication se fera par mail et par téléphone. Il faut privilégier le contact téléphonique. Notamment, il sera possible d'être reçu au collège mais uniquement en ayant pris rendez-vous au préalable. Ainsi, aucun parent ne peut rentrer dans le collège sans autorisation et devra passer obligatoirement par l'accueil une fois le rendez-vous pris (plan vigipirate).

Dépose des élèves aux abords du collège

Il est demandé aux familles de ne pas s'arrêter au milieu de la route en face du collège pour déposer son enfant car deux enfants se sont fait renverser, il vaut mieux les déposer au niveau des garages, c'est plus sécurisé ou au niveau de l'avenue de Rouen. Attention à bien être masqué aux abords du collège (et globalement des écoles et lycées) un quart d'heure avant et après la sortie, c'est obligatoire et la police viendra vérifier.

Vie scolaire

2 CPE sont au collège et 8 AED (assistants d'éducation). Ne pas hésiter à alerter en cas de problèmes particuliers pour ce qui peut impacter la scolarité de l'enfant afin de l'accompagner au mieux.

Avoir le carnet de correspondance sur soi pour entrer et sortir du collège est obligatoire. La norme : quand l'emploi du temps de la journée est terminé, l'enfant sort. Si un cours est supprimé en fin de journée, il faut remplir la partie pour savoir si l'enfant peut ou non sortir et s'il faut informer la famille. Si un carnet est oublié trois fois, l'élève sortira à la dernière heure de la journée. Il est possible pour un demi pensionnaire exceptionnellement de ne pas manger à la cantine mais dans ce cas, il faut prévenir au plus tard la veille. Si l'élève prévient le jour même, il ne sera pas possible de sortir.

Quand une absence est prévue, il faut remplir le carnet (les coupons roses) et le présenter par avance (pour un rendez vous médical par exemple). Quand un élève est absent, dès la deuxième de cours (matin et après-midi), un SMS sera envoyé, il est inutile de répondre au SMS (c'est un serveur qui envoie le SMS donc la réponse ne parviendra pas au collège). Il faut donc appeler le collège pour informer de l'absence et remplir le coupon rose au retour de l'école (avoir appelé ou envoyé un mail n'est pas suffisant). Si un rendez-vous médical est prévu, une sortie toutes les heures est possible. Mieux vaut ne pas commencer le cours de 9h si le rendez-vous est à 9h15, mais le cours de 8 à 9 peut être suivi. Un enfant malade doit être repris par un adulte, il ne peut pas repartir seul en cours de journée pour des questions de sécurité.

Les demi-pensionnaires ont accès à un casier qui leur est personnel, il est interdit de le partager avec un autre élève. Il faudra apporter un cadenas. Les casiers seront disponibles d'ici une semaine. Les clubs sont pour l'instant suspendus car cela brasse les niveaux. La chorale fonctionne (ce n'est pas un club).

Il est recommandé de ne pas apporter au collège des objets de valeur pour éviter les convoitises, ne pas apporter d'objets inutiles au collège. Ne pas envoyer de SMS à l'enfant pour savoir si tout va bien car le portable est interdit au collège, il doit rester au fond du sac. Si les parents ont des questions, qu'ils appellent la vie scolaire. Les jeux dangereux sont interdits, pas de moquerie. Ne pas hésiter à appeler la vie scolaire si votre enfant vous parle d'un problème dans le collège pour avoir une première

médiation faite dans l'établissement. Une formation par le policier référent sera peut-être mis en place si c'est possible.

Garage à vélos : les enfants ramènent un antivol avec lumière sur le vélo. Pas de gardiennage des trottinettes électriques.

Calendrier

Le premier trimestre se déroule du 2 septembre au 26 novembre et les conseils de classe se dérouleront du 6 au 12 décembre.

Le deuxième trimestre se déroule du 29 novembre au 11 mars et les conseils de classe se dérouleront du 21 au 25 mars.

Le troisième trimestre se déroule du 14 mars au 10 juin et les conseils de classe se dérouleront en fonction du calendrier d'orientation fixé par le rectorat.

Travaux

Présentation des travaux du 2eme étage avec sol neuf, mobilier neuf, changement d'éclairage (dalles led), quelques photos du collège.

Bourse du collègue

Inscription à partir du 2 septembre. Un flyer a déjà été distribué et un mode d'emploi sera mis en ligne, tout se fera en ligne. Ne pas hésiter à demander une aide à la demi-pension, car parfois la bourse n'est pas attribuée mais une aide à la cantine peut l'être.

Demi pension

Forfaits 3 jours ou 4 jours. Entrée-plat-dessert-produit laitier, loi égalim 50% de produits labélisés dont 20% de Bio.

Fin novembre facture de septembre à décembre (entre 153 et 154 euros). La facture sera moindre en fonction de la bourse versée. Si une absence de plus de 5 jours, les repas ne sont pas facturés. Si des difficultés pour payer, prendre contact avec l'intendance. Possibilité de faire un dossier de fond social (mais aussi pour d'autres soucis matériels : sport, fournitures scolaires, sorties ou voyages). Une carte de cantine sera distribuée aux élèves, carte personnelle avec photo (en cas de perte, 4€50, prix coutant de la carte).

Les élèves doivent ramener une gourde à la cantine, gourde qui peut être remplie sur place. Une gourde PAS EN VERRE et pas trop grande sinon c'est lourd !

Avec le protocole sanitaire, ils mangent par niveau et par classe, repas entre 20 et 25 minutes.

Païement par chèques, espèces, virements.

L'assemblée générale de rentrée de la FCPE se tiendra au collège le mardi 21 septembre à 17h45. Venez nombreux même si vous n'êtes pas adhérents à la FCPE, cela vous permettra de connaître les différentes actions des parents au sein du collège, l'implication des parents élus au sein des différents conseils ou commissions mises en place dans le collège. Cela permettra aussi de faire un bilan de ce début d'année et de répondre à vos questions.